

# Paiements sans tracas, ou pourquoi les cartes de crédit électroniques sont de plus en plus populaires auprès des entreprises canadiennes

Le domaine des paiements est en pleine évolution. Les entreprises canadiennes de toutes tailles ne veulent plus se contenter des modes de paiement désuets et inefficaces, comme les chèques, qui nécessitent des saisies manuelles et qui prolongent l'entièreté du processus de paiement. Elles se tournent plutôt vers de nouvelles solutions de paiement efficaces et conçues pour avantager à la fois l'acheteur et le fournisseur.

Ces modes de paiement électroniques, y compris les cartes de paiement commerciales et les cartes de crédit électroniques, sont de plus en plus populaires auprès des entreprises canadiennes qui souhaitent moderniser leurs processus.

Les cartes de crédit électroniques permettent notamment aux entreprises du Canada d'effectuer des transactions plus facilement, plus rapidement et de façon plus fiable. Étant donné les changements rapides et l'évolution constante de l'écosystème des paiements, il est important de demeurer informés des différentes solutions offertes.

---

## ALORS, EN QUOI CONSISTENT LES CARTES DE CRÉDIT ÉLECTRONIQUES?

Ces cartes de crédit ressemblent en tout point aux cartes de crédit traditionnelles : elles ont un numéro de carte à 16 chiffres, une date d'expiration et un code de vérification de carte (CVC). La différence entre ces deux types de cartes est que la carte de crédit électronique est virtuelle et qu'elle existe uniquement en ligne. Elle est donc idéale pour les transactions ne nécessitant pas de carte physique, comme les transactions en ligne ou au téléphone.

Bien que les processus peuvent différer d'une institution bancaire à l'autre, les cartes de crédit électroniques sont généralement classées dans l'une de ces deux catégories : les comptes virtuels et les comptes à usage unique.

Les acheteurs qui ont un compte virtuel assignent une carte de paiement virtuelle à un fournisseur précis ou à un service particulier d'une entreprise. De cette façon, l'acheteur peut facilement effectuer le suivi des dépenses en fonction des fournisseurs ou du centre de coûts d'une entreprise.

Un compte à usage unique est exactement ça : un numéro de carte virtuelle unique est créé pour un achat unique et transmis au fournisseur au moment du paiement.

---

## LES AVANTAGES DES CARTES DE CRÉDIT ÉLECTRONIQUES

**Les acheteurs et les fournisseurs peuvent profiter de nombreux avantages en utilisant des cartes de crédit électroniques.**

Tout d'abord, contrairement aux autres formes de paiement, comme les chèques, les cartes de crédit électroniques peuvent réduire l'utilisation inutile de papier et la paperasse. Puisque le processus de paiement se déroule en ligne, les tâches auparavant manuelles, comme le rapprochement des comptes, sont plus faciles à gérer grâce à l'automatisation des processus, ce qui réduit les erreurs de traitement tout en créant une piste de vérification complète.

Ensuite, l'utilisation des cartes de crédit électroniques aide à réduire les risques de non-paiement ou de fonds insuffisants. Les fournisseurs qui accordent un crédit à des comptes potentiellement risqués s'exposent à des retards de paiement ou même à la possibilité de devoir gérer des recouvrements en raison d'une fraude.

Grâce aux cartes de crédit électroniques, les fournisseurs sont plus à l'aise de faire affaire avec des acheteurs, car ils savent que le paiement est effectué dès que la transaction est approuvée.

Finalement, les fournisseurs peuvent également profiter de la hausse des rentrées de fonds qui est associée à l'acceptation des cartes de crédit électroniques. Des paiements et un rapprochement des comptes plus rapides augmentent les fonds de roulement des entreprises, ce qui s'harmonise généralement avec les objectifs de ces dernières. Ce mode de paiement est donc une option idéale pour de nombreuses entreprises. De plus, comme les cartes de crédit électroniques sont faciles à utiliser et qu'elles offrent de nombreux avantages aux acheteurs, souvent en leur accordant des points ou d'autres avantages, les fournisseurs qui acceptent ce mode de paiement peuvent rapidement devenir des fournisseurs préférés, ce qui, à long terme, peut les aider à accroître leur clientèle.

---

## POURQUOI N'Y A-T-IL PAS PLUS D'ENTREPRISES QUI ACCEPTENT LES CARTES DE CRÉDIT ÉLECTRONIQUES?

Bien que les avantages des cartes de crédit électroniques soient indéniables pour les acheteurs et les fournisseurs, certaines entreprises hésitent à délaisser leurs modes de paiement traditionnels. L'une des raisons est que l'utilisation des cartes de crédit électroniques nécessite la gestion de certains changements ainsi que l'intégration de la solution, qui peut engendrer des efforts supplémentaires. Tous les services de l'entreprise doivent participer, qu'il s'agisse des équipes d'approvisionnement, de la haute direction ou des comptes fournisseurs.

Une autre raison est que le processus d'acceptation des cartes de crédit électroniques n'est pas encore standardisé : le fournisseur doit suivre des étapes légèrement différentes pour chacune des institutions financières des acheteurs.

L'acheteur et le fournisseur doivent également prendre des mesures, qu'ils utilisent un compte virtuel ou un compte à usage unique. Lorsque l'acheteur entame le processus, le fournisseur reçoit un avis, des renseignements d'identification et des instructions précises afin d'accéder au portail d'une institution financière, et ces étapes doivent être effectuées dans des délais précis. Ce manque d'uniformité peut être intimidant pour le fournisseur et les étapes à suivre peuvent lui prendre du temps.

---

## FAIRE TOMBER LES BARRIÈRES

**La bonne nouvelle est que le processus d'acceptation des cartes de crédit électroniques s'améliore constamment grâce aux nouveaux outils et solutions qui éliminent les obstacles associés à cette forme de paiement.**

Le processus de transfert direct, aussi appelé paiement amorcé par l'acheteur, en est un bon exemple. Le fournisseur n'a aucune mesure à prendre lorsqu'il utilise cette forme de paiement automatisé. L'acheteur amorce le paiement au moyen d'un réseau de cartes de paiement électroniques et porte les coûts à sa carte virtuelle. Le paiement est ensuite déposé directement dans le compte bancaire du fournisseur. Ce processus est facile à suivre et uniforme, peu importe l'institution financière de l'acheteur.

Les acheteurs choisissent la solution Paiements B2B Moneris<sup>MC</sup> pour effectuer leurs transferts directs afin de simplifier leurs achats et de faciliter le processus d'acceptation des paiements des fournisseurs. Simplifier le processus et éliminer les étapes complexes à suivre afin de gérer les comptes virtuels ou à usage unique permet aux acheteurs et aux fournisseurs d'économiser du temps. Ces derniers peuvent ainsi reconnaître tous les avantages associés à l'utilisation des cartes de crédit électroniques.

**Pour en savoir plus sur les cartes de crédit électroniques et la façon dont elles peuvent aider votre entreprise à profiter de vraies retombées d'affaires, ou pour en savoir plus sur la solution Paiement B2B, composez le 1 866 943-8929, écrivez à [b2b@moneris.com](mailto:b2b@moneris.com) afin de discuter avec un expert ou consultez la page [www.moneris.com/b2b-fr](http://www.moneris.com/b2b-fr).**

<sup>MD</sup>MONERIS et MONERIS & dessin sont des marques de commerce déposées de Corporation Solutions Moneris.

<sup>MC</sup>PAIEMENTS B2B MONERIS est une marque de commerce de Corporation Solutions Moneris.

